



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil, ville-centre de l'agglomération, se distingue par la qualité de ses services essentiels, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. En date du 1er janvier 2026*, la population de Longueuil compte 268 546 personnes et celle de l'agglomération 459 212 personnes. Forte de ses 369 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Technicienne ou technicien en génie municipal

Direction :

Entretien des infrastructures

Service :

Administration et contrats

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Bureau et technique

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Salaire :

37,17\$ - 50,64\$

Horaire :

Article 26.01 - 40 heures (4,5 jours/semaine)

Lieu de travail :

789 Roland-Therrien, Longueuil - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

Durée de l'affichage :

Du 2026-07-24 08:00 au 2026-08-06 23:59

Mandat :

La technicienne ou le technicien en génie municipal prépare, complète et met à jour les plans et les dossiers relevant de la compétence du Service selon des directives écrites ou verbales. La personne surveille et inspecte les travaux de construction ou d'entretien effectués par contrat ou autres en conformité avec les normes, les règlements ou toutes autres exigences applicables. Le travail s'accomplit sous surveillance générale.

La personne effectue également diverses tâches reliées à la planification, à l'organisation et à la coordination d'un ensemble d'activités de nature technique et spécialisée.

Exigences :

- Diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil ou dans une spécialité équivalente et pertinente;
- De deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine des infrastructures municipales, de parcs et d'espaces verts, d'environnement et d'architecture du paysage ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Aptitudes pour le travail d'équipe;
- Tact et courtoisie;
- Jugement et esprit d'analyse;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissance de Word, Excel, Access, Gonet, Autocad, Civil 3D, Tervene, Nsim, ArcGis (Esri), Suite Microsoft 365.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances (article 9.04 a);
 - Mettre à la disposition de la Ville un véhicule automobile et s'en servir dans l'exécution de ses fonctions.
-

***Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section « *Affichages modèles* » disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil